

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

24394172

Déposé
29-04-2024

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0666920728

Nom(en entier) : **FRIT FLAGEY**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Avenue de la Forêt 8 bte 17
: 1050 Ixelles**Objet de l'acte :**STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS), SIEGE SOCIAL, DEMISSIONS, NOMINATIONS

D'un acte qui a été reçu le 8 avril 2024, par le Notaire **Hervé BEHAEGEL**, de résidence à Saint-Gilles (Bruxelles), il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société à Responsabilité Limitée " **FRIT FLAGEY** ", dont le siège est établi à Ixelles (1050 Bruxelles) Avenue de la Forêt 8 bte 17, a notamment décidé à l'unanimité :

1°/ de donner acte de la démission donnée ce jour et acceptée par l'assemblée générale par Monsieur **VAN GEYT, Thierry** de ses fonctions d'administrateur statutaire de la société.

L'assemblée générale lui accorde décharge pour l'exercice de son mandat pour les années passées, et les actionnaires s'engagent à voter la décharge lors de l'approbation des derniers comptes annuels.

Comme conséquence, l'assemblée générale décide de modifier l'article 12 des statuts en y supprimant toute mention audit mandat.

2°/ de transférer le siège actuel de la société et de l'établir dorénavant à 1180 Uccle, Avenue Kersbeek 308.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Déposé en même temps : expédition de l'acte, statuts coordonnés.

Signé Hervé BEHAEGEL Notaire.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").